

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4523>



Rencontre avec le rectorat 2 décembre 2014

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - PsyEN EDO -



Date de mise en ligne : lundi 3 février 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Rencontre du 02 décembre 2013 au Rectorat de Dijon

CSAIO L. HUGOT et IENIO du 21 D.BOLLOTTE

Pour le SNES-FSU, Didier Porthault et Pascal Meunier

Nous vous transcrivons ici le contenu de l'entretien :

Le Csaio nous explique que les Régions sont désormais chargées de piloter le Service public régionalisé d'orientation (SPRO). Dans ce cadre L. Hugot a interrogé la région bourgogne qui aurait répondu qu'ils laissaient au rectorat l'orientation des élèves et des étudiants. La région veut se concentrer sur l'orientation des adultes. L. Hugot se dit d'accord avec cette position dans la mesure où le rectorat paye des personnels, il souhaite garder la maîtrise de leurs missions. Les réunions autour du projet de service avaient pour but de faire réfléchir les équipes sur la communication du travail des CIO. En effet Bilac est un vieux outil, le comptage n'est pas fiable, qui doit être réactualisé, un travail est en cours au niveau national. Il faut également pouvoir communiquer sur le travail des équipes, en direction de la région et du préfet. Être capable de rendre compte de ce qu'on fait. La communication c'est aussi en direction des familles. Les conseillers devraient pouvoir contacter les familles directement et sans intermédiaire dit le Csaio. Si les Fédérations de parents peuvent avoir accès aux mails pourquoi pas les Cops.

Il s'agit aussi de savoir comment travailler et avec quels partenaires dans le nouveau contexte. Comment couvrir un territoire sans avoir de CIO partout. Faire des permanences de conseillers au sein d'autres services, par exemple des missions locales, plutôt que des chambres consulaires, et accueillir en échange ces services dans nos locaux là où il en expriment le besoin.

Le problème de l'éducation nationale c'est le nombre important de contractuels qui peut fragiliser l'expertise. Heureusement en Bourgogne les contractuels sont recrutés à Bac +5. Le rectorat met aussi en place des formations pour les contractuels.

Le Csaio attend de voir ce que la Région va proposer en Janvier : travail à partir de la charte Aio, qu'il faut faire vivre, l'idée c'est travailler ensemble. Des régions expérimentent, il y a des déclinaisons de chartes locales, mais seulement deux ou trois régions sont réellement et fortement impliquées dans une prise en charge de l'orientation. La région Bourgogne s'implique très peu, elle ne finance pas le forum post bac et ne verse que 6000 euros pour la diffusion des brochures onisep aux élèves. À comparer avec la région champagne Ardennes qui donne 150.000 euros.

Au sujet de Digoïn la communauté de commune a joué un double jeu selon L. Hugot en formulant auprès des collègues sur le terrain des propositions qui n'ont jamais été transmises au rectorat. Sans doute le contexte électoral a joué. Un maire voulait garder le CIO mais uniquement 1 an jusqu'aux élections ... C'est pourquoi le Csaio s'est tourné vers la région. Il y a eu aussi les chefs d'établissements locaux qui espéraient obtenir des cop chez eux en permanence qui ont refusé de revitaliser le fonctionnement du CIO. La fermeture du CIO de Digoïn a été l'occasion de réfléchir sur la dimension territoriale. Il faut réfléchir en terme de distance des usagers dans les zones rurales en particuliers. La situation de Gueugnon ou du nord de la Côte d'Or est préoccupante. Pour Digoïn la région n'avait pas de projet alternatif. Un projet de redistribution des établissements scolaires entre les secteurs est à l'étude au niveau de la Ddsen avec pour principe de ne pas éloigner les conseillers. Il pourrait y avoir une distribution de postes sur Montceau-Autun.

Pour Dijon 1 pas de problème jusque fin juin ; le conseil général a plusieurs fois exprimé son intention de ne plus financer et finira par ne plus financer. France domaine a refusé l'idée de transférer les collègues sur Dijon 2 pour une

question de m2 et de taille de l'équipe. Le rectorat envisage donc de reprendre le bail à son compte mais temporairement compte tenu du coût élevé de la location des locaux (8000€) et de l'assurance. Les locaux ne sont pas aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. A terme il faudra trouver un nouveau bâtiment géré par France domaine ou loué dans le privé ; Le rectorat souhaiterait un maintien du cio sur Dijon Nord. Les implantations en établissements scolaires sont peu fonctionnelles et génèrent des coûts d'aménagement trop importants sauf s'il existe une entrée spécifique.

Une Réflexion nationale sur la carte des cio est effectivement en cours une réunion a eu lieu à la DGSCO à laquelle L. Hugot a participé. Les expériences de rouen, versailles, grenoble dijon ont été étudiées . Sur les Hauts de Seine, 100 cop se retrouvent sans local, il reste un seul cio à Genevilliers, le CG ne voulant plus payer. Le Rectorat s'est retourné vers les villes les collectivités locales certaines acceptent mais il s'agit de conventions précaires. A Thonon : fermeture et cop recasés en établissement. Le bilan est négatif en raison de l'isolement et dans le fonctionnement impossible de l'équipe.

Pas de problème dans la Nièvre. Nevers est à gestion départementale installé dans un bâtiment d'état tandis que le CG paye le fonctionnement. Dans l'Yonne pour l'instant tout va bien, la situation des CIO de Sens et d'Auxerre est compliquée logé dans un bâtiment d'état avec un fonctionnement pris en charge par le conseil général. La position du CG de l'Yonne pourrait évoluer défavorablement. A Joigny la situation des locaux n'est pas digne d'un service public. Le Snés remarque que dans plusieurs régions certaines collectivités locales ont proposé de payer mais le rectorat a maintenu sa volonté de fermer les CIO.

Nous demandons la transparence sur le budget des CIO d'état le Csaio promet de donner l'information en CAPA pour les CIO d'état car il n'a pas d'information sur le budget des CIO à gestion départementale.

Le rectorat ignore si le Conseil Général de Côte d'Or a pris une délibération sur la fin du financement.

Au sujet de Studyrama des ordres de missions pour une présence de 4 heures au salon seront envoyés dans les CIO charge aux Directeurs de trouver des volontaires sinon le Csaio convoquera les collègues. Ceux de la nièvre ne seront pas sollicités en raison d'un salon qui se déroulera dans leur secteur aux mêmes dates.

Enfin une annonce d'un groupe de travail au niveau national qui travaille à différencier le grade et la fonction de directeur en vue d'une Hors Classe pour les Cops ?

Le SNES a expliqué l'inquiétude des collègues par rapport cette consultation dont les objectifs sont apparus peu clairs aux collègues, inquiétude du fait de fiches de synthèses qui ne mentionnent à aucun moment le cœur de notre activité l'entretien de conseil en établissement scolaire.

Les Snés a réaffirmé son opposition au guichet unique où tout le monde fait la même chose sans distinguer les domaines de compétences. Réponse de L.Hugot : chacun son métier mais on peut mettre au même endroit

Nous demandons que les collègues puissent réagir une fois que la synthèse aura été envoyée dans les CIO.